

MAREK GAWELKO

REMARQUES SUR L'ÉCONOMIE DE L'EXPRESSION LINGUISTIQUE ROMANE

Dans son aperçu des langues romanes, W. Mańczak (1988) évoque une quinzaine de classifications élaborées au cours du XX^e siècle. Il présente à ce propos deux remarques critiques: la classification rationnelle devrait être fondée a) non pas sur des traits arbitrairement choisis, grammaticaux ou lexicaux, mais sur les textes, b) non pas sur des impressions, mais sur des données statistiques.

Ces remarques nous paraissent justes, mais, à notre avis, le nombre des postulats sur lesquels une classification devrait reposer est plus élevé.

En dépit du foisonnement de travaux contrastifs et typologiques, de nombreux chercheurs se posent le problème de l'orientation de la comparaison des langues (par. ex. Hoßelbarth 1986).

Par les remarques qui suivent nous proposons une des solutions possibles.

1.1. La majorité des analyses typologiques faites jusqu'ici sont de nature formelle. Les critères formels normalement utilisés n'ont rien à voir avec le système, par ex. le maintien ou la chute de *s* final, le choix de l'auxiliaire *habere* ou *tenere*. En typologie, on aurait intérêt à distinguer entre ces deux types d'auxiliaires si on pouvait attacher à chacun d'eux une fonction particulière. Les limitations d'une typologie basée sur les critères formels sont bien connues. Par ex. V. Lo Cascio (1979:93) constate que la typologie devrait détecter les différences entre les systèmes et non pas entre des faits isolés. De même E. Coseriu (1983) est d'avis qu'en typologie il faut partir non pas de la morphosyntaxe (formes ou constructions), mais de fonctions.

Les critères sont hétérogènes, de nature soit synchronique soit diachronique. Ainsi le critère défini comme "sonorisation du *t* intervocalique", souvent appliqué, n'a pas de pertinence synchronique: il n'oppose, à l'époque actuelle, que les langues romanes orientales au portugais (par ex. it. *vita* – port. *vida*), tandis qu'en espagnol et en français, la consonne présente d'autres stades de développement.

1.2. Les travaux contrastifs intéressant le lexique sont beaucoup moins fréquents. Dans la grande majorité des cas, ils portent sur les unités isolées. Or, de tels travaux sont de grande importance en pédagogie où il est d'utilité d'établir les possibilités combinatoires des mots et les zones d'emploi des équivalents qu'ils ont dans une autre langue. En ce qui concerne la théorie linguistique cependant, on a surtout intérêt à considérer le contingent de mots polysémiques par rapport aux mots monosémiques, le contingent de mots plus abstraits par rapport aux mots plus concrets (il s'agirait de ce qu'on appelle "abstraction totale", par ex. all. *Streichinstrument* est plus abstrait que all. *Geige*, cf. Albrecht 1970:74). Le caractère plus ou moins abstrait tient souvent à la morphologie, par ex. all. *Apfelbaum* est moins abstrait que fr. *pommier*.

Depuis quelques décennies, on postule la formation des groupements paradigmatiques de mots, par ex. Cs. Foldes (1986:376) constate que, dans le cadre des expressions phraséologiques, "die Ermittlung der Äquivalenzbeziehungen besonders dann fruchtbar ist, wenn man die Ergebnisse verallgemeinert und schon in der Ausgangssprache gewisse Mikrosysteme, paradigmatische Gruppen und andere systemhafte Konstellationen findet und diese mit den zielsprachlichen Erscheinungen konfrontiert".

Les travaux foisonnent qui ont pour but de dégager et d'analyser différents types de champs lexicaux. Cependant, comme les conclusions auxquelles ils aboutissent portent sur quelques unités à peine, en typologie leur utilité est plutôt modeste. Nous pouvons suggérer une possibilité de généralisation. Or, certaines langues préfèrent l'emploi du synonyme le plus fréquent aux dépens des autres, par ex. A. Malblanc (cf. Albrecht 1970:123) signale le fait que le mot *bruit* règne en maître en français tandis qu'en allemand, à côté de *Geräusch*, on trouve fréquemment ses synonymes. Il en va de même du verbe *cuire* qui remplace souvent *frire* et *rôtir*, tandis qu'en polonais un phénomène analogue ne se manifeste que tout à fait sporadiquement.

Ainsi toutes les procédures inductives évoquées ont à elles seules une importance minime. Il en va de même de cas d'étymologie populaire qui témoignent, d'après certains chercheurs, de l'influence de la langue sur la vision du monde. Ainsi K. Baldinger (1973) cite: St-Clou (Clodealdus) protégeait contre les clous, St-Claude, contre la claudication, St-Mammard c'est le médecin des mammelles, etc.

La situation change si l'on prend pour point de départ à une analyse contrastive une notion ou une fonction. Voici un exemple.

Depuis des décennies, on s'occupe du problème de désignation. Malheureusement, les comparaisons de langue à langue se limitent pratiquement à des unités lexicales isolées, par ex. ce qui est désigné en français par *bar marocain* ("sorte de poisson" et "lieu") est exprimé en allemand par *Blaufisch* et en anglais par

blue fish ("couleur" + "notion générique de poisson"), etc. Le fait de traiter ensemble les noms de poissons ou d'autres sous-classes du lexique n'y change pas grand chose. Pourtant, il est légitime de passer de ces remarques concrètes à une certaine généralisation. Par ex., nous avons constaté (1988) que les noms de champignons sont formés, dans les langues romanes, de préférence sur la base d'une qualité (cf. esp. *boleto pálido, boleto amargo, boleto rufo, falsa trufa*), mais dans les langues germaniques, sur la base d'une forme physique (par ex. all. *Schirmpilz, Hahnenkamm, Ziegenbart*). On a comparé aussi les noms d'oiseaux en français et en polonais. Dans le premier cas, c'est une qualité abstraite qui sert, pour la plupart, de critère de désignation, en polonais ce sont d'autres notions, plus concrètes.

La prédilection pour l'expression de la qualité se révèle aussi caractéristique du français dans d'autres domaines de la langue, par ex. on trouve, dans des textes parallèles, des équivalents tels que pol. *jednostka szanowana* – *citoyen respectable*, pol. *jej zmieniona twarz* – *son visage méconnaissable*, etc., où un adjectif français correspond à un participe passé polonais. Au plan sémantique l'état réel en polonais ("citoyen respecté", "visage changé") correspond à une qualité en français. Si une telle situation se retrouvait dans d'autres micro-systèmes, on serait conduit à conclure à une tendance de l'expression française vers la qualité, la potentialité et, au contraire, à une tendance de l'expression polonaise vers l'état ou la réalité.

Les remarques ci-dessus permettent de constater qu'en lexicologie on peut comparer non seulement des groupes de quelques unités, mais étudier aussi des différences générales.

1.3. Nous pensons qu'en effet une classification sémantique et grammaticale d'un groupe de langues est possible à condition de généraliser des résultats des descriptions de sous-systèmes. Ici nous donnons raison à V. Lo Cascio (1979:28) qui fait remarquer que "il difetto di alcune analisi esistenti di tipo semanticista è anche quello di prevedere a livello logico semantico una base comune alle lingue riservando le differenze solo al componente derivazionale". Chez nous, le trait "prédilection pour l'idée de qualité" caractérise le français, tandis que le trait "prédilection pour l'état ou la forme concrète", le polonais. Une base commune pour les deux ne se laisse pas établir.

Les remarques qui précèdent mettent en évidence le fait que les classifications normalement adoptées sont loin d'être satisfaisantes du point de vue des exigences de la typologie générale ("whole language typology"). Selon notre façon de voir, modèle d'une telle typologie devrait reposer sur les postulats suivants: 1° à l'étape actuelle des recherches, la typologie générale n'est réalisable que dans le cadre d'un groupe de langues qui ont fait l'objet de maintes études (telles les langues romanes, germaniques et slaves), 2° la typologie géné-

rale doit rendre compte aussi du facteur sémantique, 3° les résultats de la typologie générale devraient s'intégrer à l'étude générale des sciences humaines.

On connaît d'autres systèmes récents de classification des langues du monde. Ainsi A. Capell (1965) envisage deux classes de langues: "object dominated languages" et "event dominated languages". Le critère nous paraît intéressant. Cependant cette conception a connu un succès restreint. Elle est critiquée à juste titre par G. Klimov (1985) qui, dans le cadre de sa "kontensive Typologie", propose de fonder la classification des langues du monde sur une relation capitale pour la structure de la langue: celle entre le sujet et l'objet. Cette conception conduit à dégager langues accusatives, langues ergatives et langues actives.

Nous sommes parfaitement d'accord que la relation entre le sujet et l'objet, de même que d'autres relations de nature grammaticale qui ont attiré l'attention des linguistes (par ex. celle entre le prédicat et ses arguments), sont d'une importance capitale pour la structure de la phrase et leur utilisation en typologie peut conduire à un modèle économique où peu de critères sont porteurs d'une masse d'informations.

Cependant, de tels modèles sont soumis à des limitations manifestes: les catégories grammaticales ont un degré de généralité moins élevé que les catégories sémantiques telles que: causativité, possession, allativité, etc. Ici, il convient de rappeler les remarques de P. Ramat (1984:75) qui parle de limitations auxquelles sont soumises les "possibili formalizzazioni dei rapporti semantico-referenziali della predicazione", du "valore relativo delle categorie grammaticali, passivo, attivo, e anche soggetto, oggetto". Nous ne pouvons que souscrire aux réserves formulées par P. Ramat. Ce ne sont pas là des propriétés universelles.

En vue d'aboutir à un contact avec d'autres disciplines telles que la sociologie, l'anthropologie, ect., on devrait se fonder non pas sur des conceptions par excellence linguistiques, où les notions logiques ont pour rôle essentiel de mettre en évidence des rapports de grammaire (telle la notion de prédicat), mais sur des notions par excellence sémantiques, les plus générales. Ce postulat est réalisé par l'étude caractérologique des langues qui conduit à l'établissement des traits comme "économique", "ergatif", "expressif", "analytique", etc. Ces traits sont dégagés à partir de descriptions de tous les sous-systèmes de langue dans le procès de généralisation. L'analyse approfondie de ces traits reste à faire.

Cette ébauche, très sommaire, d'une typologie générale nécessite une réalisation concrète. Ci-dessous, nous avons choisi un des traits caractérologiques pour en faire une description sur la base des langues romanes. En vue de mettre en évidence l'économie de l'expression linguistique romane, nous avons procédé à une comparaison systématique avec une langue slave, le polonais notamment, qui sert de point de repère.

ÉCONOMIE FORMELLE

2.0. On peut envisager trois cas:

1° L'économie se manifeste au plan morphologique, c'est-à-dire que les éléments comparés sont des morphèmes et la différence entre les langues se réduit au degré de redondance.

2° Les équivalents impliquent le passage de la morphologie à la syntaxe, c'est-à-dire que des morphèmes ont pour équivalents des expressions syntaxiques (par ex. pol. *barczysty* (Q 48), fr. *aux massives épaules*, roum. *cu umerii lafi*, port. *de largos e masicos ombros*). Les formes synthétiques sont bien évidemment plus économiques que leurs équivalents analytiques.

3° Les formes comparées sont des expressions syntaxiques et la différence consiste dans le nombre d'éléments plus ou moins grand qu'elles contiennent ainsi que dans le caractère de ces éléments. Par exemple, les énoncés polonais *ustępstwa czynione zbrodni* (Q 53), it. *concessioni fatte al delitto* sont moins économiques que leurs équivalents fr. *complaisances pour le crime*, roum. *ingăduiri la crime*, esp. *concesiones ante los crímenes*, port. *condescendências con o crime*, les prépositions étant formellement plus simples et sémantiquement plus générales que les formes verbales.

Le troisième point fera l'objet de notre intérêt particulier. Dans un travail plus détaillé on serait conduit à affiner les critères. Les nôtres sont dégagés à partir de l'analyse d'un groupe de formes bien déterminé et non de l'analyse intégrale des textes parallèles. En particulier, nous ne tenons pas compte de l'article, de formes verbales composées, etc.

2.1. R e d o n d a n c e. L'exemple qui suit permet d'établir combien de fois sont exprimées deux catégories grammaticales: celle du nombre (N) et celle du genre (G).

pol. *Ligię opuścily sily tak dalece, że ciężyla jak martwa na ramieniu Ursusa* (Q 92). (N - 7 fois, G - 7 fois)

it. *Ligia era tanto sfinita che si abbandonava come morta sulle braccia di Ursus*. (N - 7 fois, G - 5 fois)

fr. Les forces de *Lygie* l'avaient tellement abandonnée, qu'elle pesait sur les bras d'*Ursus* comme une morte. (N - 4 fois, G - 2 fois)

roum. *Într'atît puterile parasiră pe Lygia, îndt Ursus parca ducea o moarte*. (N - 7 fois, G - 4 fois)

esp. *A Ligia la abandonaron las fuerzas (de tal forma) que iba en brazos de Urso como un cuerpo inerte*. (N - 10 fois, G - 8 fois)

port. *Ligia, desmaiada, ia nos braços de Urso como morta*. (N - 7 fois, G - 6 fois)

Deux groupes de langues se dégagent de cet exemple: le premier, qui ne comporte que le français, se caractérise par une redondance basse, le second,

englobant toutes les autres langues, par une redondance élevée. On devrait continuer l'analyse pour différencier les langues appartenant au second groupe.

2.2. E n t r e m o r p h o l o g i e e t s y n t a x e. Le caractère synthétique vs. analytique des langues slaves et romanes pourrait constituer l'objet d'une étude volumineuse. Les travaux publiés jusqu'ici permettent de conclure à un caractère plus synthétique et, partant, plus économique, du polonais.

La force de la tendance analytique qui caractérise les langues romanes particulières est plus difficile à établir.

2.3. E l l i p s e. Nous entendons par ellipse l'absence d'un membre de proposition ou l'absence d'une proposition. Cette absence se manifeste soit dans le texte de départ soit dans le texte d'arrivée. Il s'agit là d'un procédé purement formel dont l'examen se laisse réduire au calcul. Ainsi dans la proposition:

pol. ... a ja będę miał *na głowie* Aulusa (Q 60) – it. ... ed io avrò sulle spalle Aulo – fr. ... et moi j'aurai Aulus *sur le dos* – roum. ... iar eu voi eu avea pe Aulus *în spinare* – esp. ... y yo tendré a Plaucio *encima* – port. ... e eu *conquistarei a inimizade* de Pláucio

il y a, à vrai dire, un pléonasme en français (*moi j'*) (cf. Grevisse 1961: § 232). Mais, dans notre analyse très sommaire, nous ne distinguons pas entre ces deux catégories et nous envisageons conformément à la définition donnée ci-dessus, une ellipse du pronom sujet dans toutes les langues, sauf en français. Le fait qu'en portugais on a un objet direct tandis que les autres langues présentent une locution adverbiale est d'importance secondaire car le nombre de membres ne change pas. D'autant plus, le choix de différents sèmes dans les locutions adverbiales, qui est d'intérêt en pédagogie, n'intéresse pas l'analyse formelle.

D'importance secondaire sont aussi les cas concernant les unités lexicales particulières. Ainsi le verbe *parler* ne connaît que rarement un emploi absolu dans les langues romanes, même si, d'après les dictionnaires, un tel emploi est correct. Il est donc naturel que, pour rendre compte du verbe polonais *mówić* dans l'emploi absolu, les langues romanes ajoutent un élément anaphorique, nominal ou pronominal, ou ont recours à une autre tournure, par ex.:

pol. póki będę *mówili*, póty zostanie [Ligia] w pałacu cesarza (Q 59) – it. così resterà nel palazzo di Cesare finché si *parlerà del fatto* – fr. tant qu'on *en parlera*, elle restera dans le palais de César – roum. atâta timp cât se *va vorbi de ea*, trebuie să stea în Palatul lui Cesar – esp. mientras *duren los comentarios* permanecerá en el palatio – port. enquanto *durar o falatório*, permanecerá no palácio de Nero.

Notre intérêt est porté sur les cas susceptibles de généralisation. Étant donné le caractère limité de notre corpus nous avons établi des différences

entre, d'une part, le polonais et, d'autre part, les langues romanes généralement traitées en bloc.

2.3.1. Parmi les cas souvent apparaissant dans les textes parallèles, il faut signaler surtout les façons de relier deux substantifs. Il s'agit plus particulièrement de cas où le rapport sémantique entre les deux substantifs est évident ou le plus naturel, par conséquent l'élément de liaison, tel qu'un adjectif ou un participe, est pléonastique. En comparant le russe et le français, V. Gak (1975:126-127) fait remarquer qu'à cet égard, le russe se révèle plus économique, le français, plus pléonastique. Nos sources confirment cet état de choses dans ce sens qu'elles opposent, d'une part, une langue slave et, d'autre part, toutes les langues romanes, par ex.:

pol. jeszcze bym pomścił na nim krzywdę Ligii (Q 54) – it. vendicherei su di lui l'oltraggio fatto a Ligia – fr. Pétrone me rendra compte de l'outrage fait à Lygie – roum. Socoteala de ultrajul adus Lygiei – esp. vengería en él el agravio inferido a Ligia – port. teria de me dar contos do ultraje feito a Lígia.

Notre corpus limité suggère la conclusion que, dans le cadre des langues romanes, c'est le français qui apparaît le plus économique en abandonnant le plus souvent l'élément de liaison et l'italien, le plus pléonastique. Dans l'exemple suivant ce n'est que l'italien et l'espagnol qui introduisent l'élément de liaison:

pol. wziął kubek, który nosił u pasa (Q 52) – it. prese una ciotola che portava *attacata* alla cintura – esp. ... que llevaba *colgado* del cinturón – fr. qu'il portait à la ceinture – port. que trazia à cinta.

2.3.2. A l'opposé du polonais, les langues romanes ont tendance à déterminer un substantif au moyen d'un infinitif ou d'une proposition subordonnée en exprimant une de ses qualités inhérentes. On sait, par exemple, que *les moyens* ont pour trait inhérent la possibilité d'être utilisés et cependant l'expression de cette qualité tend à se manifester dans l'énoncé, par ex.:

pol. Sposobów na niego nie wiem (Q 53) – it. Non conosco mezzo di agire sopra di lui – fr. Des moyens à employer je n'en connais aucun – roum. Nu cunosc niciun mijloc pe care l-aș putea întrebuința – esp. los medios que podemos emplear – port. Expedientes não conheço nenhum.

Il en va de même pour la notion de *liens de parenté* qui par sa nature même unit certaines personnes et cependant, les langues romanes ont tendance à exprimer cette qualité, par ex.:

port. *exceptuando o laço de parentesco que nos unia* (L 20) – it. *eccetto i legami di parentata che ci univano* – fr. *à l'exception des liens de parenté qui nous unissaient* – esp. *los lazos de familia que nos unían* – pol. *poza więzami rodzinnymi, nie czulam ...*

2.3.3. Après les verbes de perception, les langues romanes ont tendance à mettre un infinitif qui précise le procès. Mais comme cette précision est de toute façon réparable dans le contexte, l'infinitif manque normalement en polonais, par ex.:

port. *Ao ouvir contar os sofrimentos de Nosso Senhor* (L 23) – esp. *Al oír contar los sufrimientos de Nuestro Señor* – it. *il sentir raccontare le sofferenze del Signore* – fr. *à entendre raconter les souffrances de Notre-Seigneur* – pol. *Słyszac o cierpieniu Pana Jezusa ...*

2.3.4. Pour marquer le but, les langues romanes mettent normalement, après les verbes de mouvement, un infinitif tandis que le polonais a tendance à mettre une préposition. Ainsi, pour rendre compte de phrases comme *Allons prendre un thé, Allons voir un film*, le polonais abandonne l'infinitif. Dans l'exemple:

port. *E correu a buscar o crucifixo* (L 22) – it. *E corse a prendere il crocifisso* – fr. *Elle courut chercher le crucifix* – esp. *Y corrió a buscar el crucifijo* – pol. *I pobiegła przynieść krucyfiks*

on a aussi en polonais l'infinitif, comme dans le texte original, mais la forme courante serait: *I pobiegła po krucyfiks*.

La même tendance semble se dessiner au cas où la construction marquant le but n'est pas précédée d'un verbe de mouvement:

pol. *Według niego pora była jeszcze za wczesna na odwiedziny* (Q 19) – it. *era ancora troppo presto per fare delle visite* – fr. *Il est encore trop tôt pour faire des visites* – roum. *Era prea de vreme pentru visite* – esp. *era demasiado temprano para hacer visitas* – port. *É ainda muito cedo para visitas*.

2.3.5. Le polonais utilise, plus facilement que les langues romanes, des propositions elliptiques, où le verbe est abandonné et l'élément rhématique est constitué par un complément circonstanciel, par ex.:

pol. *Udaję się do cezara, choć sądzę, że na próżno* (Q 50) – it. *Andrò da Cesare, benché pensi che il tentativo sarà vano* – fr. *Je vais chez César bien que je croie cette démarche vaine* – roum. *Mă duc la Cezar, deși cred că acest demers este zadarnic* – esp. *voy a ver al Cesar, aunque creo que inútilmente* – port. *Eu vou falar a César, ainda que não alimente dúvidas sobre a inutilidade desta tentativa*. – port. *Então todas aquelas crianças assistiam à nossa lição de catecismo; a Jacinta lá estava também* (L) – it. *C'era anche G.* – fr. *J. était là* aussi. – esp. *J. también estaba allí* – pol. *Hiacynta też*.

Dans les cas suivants, l'ellipse est plus probable dans les langues romanes.

2.3.6. La proposition polonaise se termine souvent par un pronom démonstratif cataphorique qui, normalement, n'est pas retenu dans les traductions romanes, par ex.:

pol. Boski Nero wdzięczny ci jest, o wodzu, *za to*, iżes jej przez tyle lat dawał gościnność u siebie (Q 45) – it. Il divo Nerone ti è grato, o capitano, per l'ospitalità che le hai offerto per tanti anni – fr. Le divin Néron te remercie, o chef, d'avoir donné l'hospitalité à ... – roum. Divinul Nerone îți mulțumeste pentru ospitalitatea data ... – esp. El divino Nerón te agradece, ¡oh jefe!, la hospitalidad que ... – port. O divino Nero agradece-te, ó chefe, teres dado

...

Le pronom cataphorique est plus rare dans les langues romanes, mais il n'a rien d'anormal, par ex.:

pol. Niechby Pomponia rozmyślała sobie ... *nad tym*, czym jest ich wielki Logos (Q 41) – fr. ... médita ... *sur ce* qu'est leur grand Logos – esp. Que Pomponia medite ... *lo* que es un gran Logos ...

2.3.7. On trouve parfois un complément circonstanciel de manière, introduit normalement par la préposition *avec/con/cu/z*. Or certaines langues romanes ont tendance à abandonner cette préposition, par ex.:

pol. Widziała się męczennicą, z ranami w rękach i stopach (Q 63) – Si vedeva già martire, i piedi e le mani feriti – fr. Elle se voyait déjà martyre, mains et pieds saignants – roum. Se și vedea martira, *cu* mâinile și picioarele sîngerate – esp. Se veía ya mártir *con* heridas en pies y manos – port. Via-se tornada uma mártir, com as mãos e os pés sangrando.

2.3.8. Dans les constatations brèves telles que *oui, pourquoi, c'est que ...*, le polonais emploie plus souvent que les langues romanes, au moins plus souvent que le français, un verbe: *Oui* – pol. *Tak jest*, *Pourquoi* – pol. *Czemu tak jest?*, *C'est que ...* – pol. *Dzieje się tak dlatego*.

2.3.9. Les catégories énumérées ci-dessus, de nature syntaxiques, sont celles qui apparaissent le plus souvent dans les textes parallèles. Elles sont loin d'épuiser le problème. La conclusion générale est que le polonais a recours à l'ellipse plus souvent que les langues romanes.

2.4. R é p é t i t i o n d' u n v e r b e. Aussi bien les langues romanes que langues slaves tendent à éviter la répétition des mots. Cette tendance semble quelque peu plus forte dans les langues romanes qui, au lieu de répéter le même verbe, mettent le verbe *faire*. Le polonais procède à l'ellipse ou répète le verbe. L'exemple suivant paraît assez typique:

port. seus ramos *serviam* de balanço e uma velha cira *servia* de sala de jantar (L 21) – it. I rami *servivano* da altolena, e una vecchia aia *faceva* da sala da pranzo – fr. Leurs branches *servaient* de balançoire et une vieille aie, "de salle à manger" – esp. Sus ramos *servían* de

columpio, y una vieja era *hacía* de comedor – pol. Ich konary *stuzżyły* im za huśtawką, a stare klepisko za sałę jadalną.

Ce qui peut étonner c'est que, à s'en tenir aux exemples tirés de Sienkiewicz et à leurs traductions, le roumain montre une facilité particulièrement grande à éviter répétition, par ex.:

pol. *Co się stało, stało się* z woli cesarza, przed którą *schylcie* głowy, jako *schylamy* ja i Petroniusz (Q 55) – it. *Ciò che è accaduto è accaduto* per volontà di Cesare, dinnanzi alla quale dovete *chinare* la testa come noi la *chiniamo* io e Petronio – fr. *Ce qui est arrivé est arrivé* par la volonté de César, devant laquelle vous devez *vous incliner* comme nous *faisons*, Pétrone et moi – roum. *Ceeace s'a înîmplat, a fost* din voiñta lui Cezar, în fața caruia trebuie să *vă închinați* cu toții, așa cum *facem* eu și Petronius – esp. *Lo que ha ocurrido ha sido* por voluntad del César, ante el cual debéis *inclin*ar vuestras cabezas como *hacemos* Petronio y yo – port. *O que aconteceu aconteceu* por vontade de César, ante a qual deves *inclin*ar-te, como igualmente o *fazemos* Petrónio e eu.

ÉCONOMIE SÉMANTIQUE

3.0. Cette notion suppose la possibilité d'analyse de sémèmes en sèmes ou composants de sens. Une langue est plus économique si elle est sémantiquement moins redondante. Elle est peu redondante lorsqu'elle choisit un terme générique au lieu d'un terme spécifique ou qu'elle tend à choisir une unité dont les sèmes ne se retrouvent pas dans le contexte, linguistique ou non. Ainsi le polonais est plus redondant dans le cadre des verbes de position dans la mesure où il choisit des verbes spécifiques là où leurs équivalents génériques ne prêtent pas à équivoque. Dans la phrase *Książka leży na stole* "Le livre gît sur la table", la position du livre sur le table est connue pour le locuteur et pour l'allocataire, par conséquent les verbes tels que *znajduje się* "se trouve" ou *jest* "est" seraient suffisants, et cependant leur apparition dans les phrases de ce type est plus rare. Parfois il est plus facile de démontrer, dans une paire de verbes, non pas une différence dans leur composition sémique mais une différence dans leurs zones d'emploi respectives. Dans la phrase:

port. *quando vos fizerem* essa pergunta (L 18) – it. *Quando vi faranno* quella domanda – fr. *Lorsqu'on vous posera* cette question – esp. *caundo vos hagan* esta pregunta – pol. *Gdy będą wam stawiali* to pytanie,

le polonais et le français se révèlent au plan sémantique moins économiques que les autres langues, la zone d'emploi des verbes qui apparaissent dans les deux étant plus restreinte, cf. *faire un somme*, mais non plus **poser un somme*. Il en va de même pour le pol. *złożyć życzenia* (Q 52) qui serait moins économique que l'esp. *presentar sus felicitaciones*.

3.1. Verbe générique et verbe spécifique. Dans la grande majorité des cas, les langues romanes se révèlent plus économiques choisissant un terme générique. Normalement, la différenciation ne s'opère pas dans le cadre de catégories lexicales déterminées, elle s'explique par des contextes particuliers générateurs de verbes génériques dans certaines langues et de verbes spécifiques dans d'autres. Par ex.:

pol. Ale Lizypp *utworzyłby* z was cudowne grupy (Q 59) – it. Ma Lisippo *farebbe* di voi un gruppo meraviglioso – fr. Or, L. *eût fait* de vous ... – roum. L. *ar fi făcut* din voi grupuri admirabile – esp. L. *habría hecho* con vosotros – port. Lisipo *faria* dos dois grupos admiráveis.

On peut cependant indiquer deux catégories sémantiques de verbes où le polonais choisit régulièrement un verbe spécifique alors que les langues romanes, un verbe générique: verbes de mouvement et verbes de position. Ces catégories ont fait l'objet de quelques études, même en perspective contrastive. Ainsi V. Gak (1970) a expliqué en détail les cas particuliers de l'emploi de ces types de verbes en russe et en français. Or, les tendances analogues s'affirment aussi en principe pour le polonais opposé à la totalité des langues romanes et ceci en dépit de l'existence de verbes comme it. *giacere, sedere, stare*, disparus du français à l'époque ancienne. La fréquence de ces verbes dans les textes est restreinte de sorte que les observations faites par Gak s'appliquent aussi aux autres langues romanes.

Dans l'exemple suivant on voit que certaines langues romanes évitent de préciser la position, qui est par ailleurs déterminée par la connaissance du monde extralinguistique:

pol. *śniadanie, do którego dwaj towarzysze zasiedli wówczas, gdy ...* (Q 19) – it. *colazione ... a cui i due amici sedettero* – fr. *déjeuner ... que les deux amis commencèrent* à une heure ... – roum. *prânz, caci pe când cei doi prieteni se așezara la masa* – port. *... e que dois amigos começaram a uma hora ...*

Dans un certain nombre de cas, c'est le polonais qui, au contraire des langues romanes, choisit un verbe générique. Ici, il faut signaler plus particulièrement le verbe *być* "être" dont la zone d'emploi est plus large en polonais que dans les langues romanes (mais il n'y a pas jusqu'ici d'étude systématique de ce problème). Par ex.:

pol. Centurion *był* u mnie z wiadomością (Q 58) – it. un centurione *è venuto* da me – fr. un centurion *est venu* m'apprendre – roum. *chiar acum a venit* centurion – esp. *hace un momento se ha presentado* en mi casa un centurión – port. un centurião *veio* dizer-me ...

pol. *można być* jeszcze na tym świecie bezpiecznym (Q 53) – it. *sentirsi* sicuro – fr. on peut encore *vieillir* tranquille – roum. *îmbârîni ... în liniște* – esp. *considerarse* seguro – port. *envelhecer* tranquilo.

Il paraît que c'est le français qui évite le plus souvent l'emploi général de *être*, par ex.:

pol. Aulus *był* u mnie. (Q 60) – it. Aulo è *stato* da ma. – fr. Aulus *est venu* me voir. – roum. *A fost* la mine – esp. Aulo *estuvo* en mi casa. – port. Aulo *foi* a minha casa.

Les langues slaves emploient de nombreux verbes spécifiques à préfixe dont la sémantique peut se révéler difficile à traduire, par ex.:

pol. przed chwilą centurion był u mnie z wiadomością, że *odprowadził* dziewczynę do palacu (Q 59) – it. un centurione è venuto da me con la notizia di *avere accompagnato* la fanciulla al palazzo – fr. ... m'apprendre de sa part qu'on *avait amené* la jeune fille au palais – roum. ... *ca fata a fost adusa* în Palat – esp. la noticia de que *había conducido* a la doncella al palacio – port. a jovem *fora conduzida* ao ...

On a affaire ci-dessus à une diversité d'équivalents qui témoigne de l'embaras des traducteurs.

3.2. R é p é t i t i o n d' u n s è m e. C'est un cas particulier du paragraphe précédent. On a remarqué depuis des décennies que le français a horreur des répétitions. Il faut comprendre par là non seulement la répétition des formes, mais aussi celle des sèmes. On connaît bien l'exemple français *prendre une chaise* qui équivaut au polonais *usiąść na krześle* "s'asseoir sur une chaise". Or, à cet égard, on peut opposer le polonais non seulement au français, mais à la totalité des langues romanes, par ex.:

pol. inną powinien był *iść drogą* (Q 53) – it. avrebbe dovuto *tenere una via* diversa – fr. ... eût dû *suivre* une autre *voie* – roum. ... *să urmeze* alta *cale* – esp. debía *seguir* otros *derroteros* – port. devia *seguir* outro *caminho*;
pol. *powiedział* mowę pochwalną (Q 52) – fr. *faire un panegyrique* – esp. *hacer el panegirico* – port. *fazer um panegirico*, mais – it. *pronunciare un discorso*.

Cependant, des contre-exemples sont fréquents, par ex.:

pol. teraz nowy *sponyka* ją *cios* (Q 48) – it. un nuovo *colpo* la *ferisce* – fr. un nouveau *coup* venait la *frapper* – roum. o nouă *lovitură* venia s'o *doboare* – port. um novo *golpe* a vinha *ferir*, mais esp. *al recibir* otro nuevo *golpe*.

3.3. A f f a i b l i s s e m e n t s é m a n t i q u e d e s p r é p o s i t i o n s r o m a n e s. Déjà V. Brøndal a constaté (1939:343, d'après Albrecht 1970:23) que "le français moderne, seul parmi les langues de la Romania et même de l'Europe, a acquis un petit groupe de prépositions d'une très haute abstraction, instrumentes logiques d'une valeur incomparable". On parle souvent de grammaticalisation des prépositions françaises. Déjà Ch. Bally oppose des exemples français tels que *la bataille de Verdun* aux exemples allemands comme *die Schlacht bei Leipzig*; dans le dernier le rapport grammatical entre les deux

substantifs est considéré comme lexicalisé. Le processus de grammaticalisation, défini parfois comme "vidage" (cf. Hagège 1975:165), affecte, à degrés variés, des langues diverses. S'il s'agit des deux prépositions les plus fréquentes en français A. Malblanc (1961:110) dit: "à et de sont vraiment un minimum de signe tant graphique que sémantique".

Notre corpus trop limité ne permet pas de différencier les langues romanes qui, confrontées au polonais, peuvent être traitées en bloc. Elles se révèlent plus économiques en choisissant de préférence l'une des prépositions *de* ou *à*. Le polonais choisit, au contraire, plutôt les prépositions pourvues d'une sémantique lexicale, comme c'est le cas pour l'allemand, par ex.:

port. o jogo *das* pedrinhas ou *do* botão (L 20) – fr. Ses jeux ... étaient ... ceux *des* petites pierres ou ceux *des* boutons – it. quello *dei* sassolini o *dei* bottoni – esp. jugar *a* las chinascas o a los botones – pol. Zabawa *w* kamyczki lub *w* guziki "jeux dans les petites pierres ou dans les boutons".

port. Este venerável Sacerdote era então Vigário *de* Torres Novas – fr. le doyen *de* Torres Novas – it. *di*, – esp. *de* – pol. dziekanem *w* Torres Novas "doyen dans T. N.".

Un cas exceptionnel est fourni par le français qui présente l'opposition entre *à* et *chez*, inconnue des autres langues.

La faiblesse sémantique de quelques prépositions romanes, d'une haute fréquence, se trouve confirmée dans les traductions faites à partir de textes slaves. Dans l'exemple suivant, la préposition *od* n'est traduite par une préposition équivalente simple qu'en italien: tantôt on introduit l'équivalent lexical *de la bouche de* (français, portugais, roumain) tantôt on tourne la phrase (espagnol):

pol. o jej porwaniu dowiedział się *od* samego Aulusa (Q 74) – it. del suo ratto aveva avuto notizia *da* Aulo stesso – fr. il avait connu son enlèvement *de la bouche* d'Aulus lui-même – roum. *din gura lui* Aulus – esp. el propio Aulo le había informado de su rapta – port. *pela boca do* próprio Aulo.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au plan formel, les langues romanes sont moins économiques que le polonais, qui exprime d'une façon synthétique non seulement les catégories grammaticales du nombre et du genre, comme c'est généralement le cas aussi pour les langues romanes, mais également toutes les autres catégories (la concurrence de formes analytiques y est d'une importance secondaire). Il faut ajouter à cela une prédilection considérable du polonais pour l'ellipse.

Cette économie relative du polonais est quelque peu diminuée, notamment par rapport au français, grâce à une redondance considérable.

Moins économiques au point de vue formel, les langues romanes évitent la surabondance des sèmes. Elles choisissent de préférence des termes génériques,

notamment au cas où le contexte linguistique ou extralinguistique permet de suppléer les sèmes manquants.

Les langues romanes se révèlent donc plus économiques que le polonais au plan sémantique et moins économiques au plan formel. Cette différence s'explique, au moins partiellement, par la tendance analytique plus poussée qui les caractérise (plus particulièrement en ce qui concerne le français). Dans les langues analytiques, le mot est peu autonome. Il l'est sémantiquement grâce à la tendance à la polysémie (on sait bien que le mot français est plus polysémique que le mot polonais ou le mot roumain). Il l'est d'autant plus formellement, les désinences grammaticales ayant disparu. Le mot peu autonome veut dire qu'il doit être complété au point de vue de sa fonction grammaticale et de sa fonction lexicale par le contexte, d'où la possibilité de recourir constamment à des termes polysémiques ou génériques. Dans les langues synthétiques le mot est autonome, c'est-à-dire qu'il ne nécessite pas le recours fréquent au contexte.

On devrait continuer la recherche en vue d'établir les relations causales entre les facteurs évoqués.

BIBLIOGRAPHIE

- Albrecht J.: Le français langue abstraite? Tübingen 1970
- Baldinger K.: Zum Einflug der Sprache auf die Vorstellungen des Menschen. Heidelberg 1973. Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Klasse, A. Abh., Jg. 1973 p. 1-56.
- Brøndal V.: L'originalité des prépositions du français moderne. "Mélanges Bally" 1939 (d'après J. Albrecht).
- Capell A.: A Typology of Concept Domination. "Lingua" 15:1965 p. 451-463.
- Coseriu E.: Sprachtypologie und Typologie von sprachlichen Verfahren. In: Allgemeine Sprachwissenschaft. Sprachtypologie und Textlinguistik (Festschrift für Peter Hartmann). Tübingen 1983 p. 269-279.
- Foldes Cs.: Konfrontative Aspekte der Phraseologieforschung. "Kwartalnik Neofilologiczny" 33:1986 fasc. 3 p. 365-378.
- Gak V.: Langage et réalité. Actele romanștilor [...] București 1970 p. 217-220.
- Gak V.: Russkij jazyk v sopostavlenii s francuzskim. Moskva 1975.
- Gawelko M.: El campo semántico de los hongos en el español y en algunas otras lenguas. Estudios hispanicos. Universidad Jagellona 1988 p. 221-225.
- Grevisse M.: Le bon usage. 7^e éd. Gembloux-Paris 1961.
- Hagège C.: Le problème linguistique des prépositions et la solution chinoise. Paris 1975.
- Hobellarth L.: Zum Aspekt der Orientiertheit Sprachvergleichender Untersuchungen. "Kwartalnik Neofilologiczny" 33:1986 fasc. 3 p. 347-352.
- Klimov G.: Zur kontensiven Typologie. In: F. Planck (éd.). Relational Typology. Trends in Linguistics 28:1985 p. 175-190.
- Lo Cascio V.: Linguistica contrastiva e sviluppo delle competenze linguistiche. In: Linguistica contrastiva. Atti del XIII Congresso internazionale di studi. Asti 1979 (Roma 1982) p. 67-95.

- M a l b l a n c A.: Stylistique comparée du français et de l'allemand. Paris 1961 (d'après J. Albrecht).
 M a ñ c z a k W.: Języki romańskie. In: Języki indoeuropejskie. Vol. 2. Varsovie 1988 p. 571-644.
 R a m a t P.: Linguistica tipologica. Bologna 1984.

OUVRAGES DÉPOUILLÉS

- Q H. S i e n k i e w i c z. *Quo vadis?* Varsovie 1956; *Quo vadis?* Milano 1984; *Quo vadis...* Paris 1971 (édition de poche 3161); *Quo vadis?* Madrid 1967; *Quo vadis?* București 1945; *Quo vadis?* Publicações Europa-América 1974.
- L *Memórias da Irmã Lúcia*. 3^e éd. Fátima 1978; *Memorie di Suor Lucia*. Fátima 1980; *Mémoires de Soeur Lucie*. Fátima 1980; *Memorias de la Hermana Lucía*. Fátima 1978; *Siostra Lucja mówi o Fatimie*. Fátima 1978.

UWAGI NA TEMAT EKONOMII ROMAŃSKIEGO WYRAŻENIA JĘZYKOWEGO

Streszczenie

W klasyfikacji języków romańskich stosuje się zwykle kryteria formalne, fonetyczne czy morfologiczne, rzadziej składniowe. Badania słownictwa ograniczają się zwykle do jednostek izolowanych. Tymczasem możliwe jest porównywanie ogólnych tendencji, np. w kwestii nominacji językowej można zauważyć, że języki romańskie nazywają grzyby raczej na podstawie cech ogólnych, zaś języki germańskie – na podstawie bardziej konkretnych, takie jak kształt.

Jedną z ogólnych tendencji jest tendencja do ekonomii wyrażenia językowego. Podzielono ekonomię na formalną i semantyczną. W ramach formalnej wyróżniono zjawisko 1) redundancji, 2) opozycji między wyrażeniami syntetycznymi i analitycznymi i 3) w ramach analitycznych – wyróżniono wyrażenia mniej i bardziej rozbudowane. W ekonomii semantycznej chodzi o pomijanie semów, które mogą być ustalone na podstawie sytuacji wypowiedzenia, np. stosowanie terminu generycznego zamiast specyficznego. Za punkt odniesienia przyjęto język polski. Okazało się, że języki romańskie mogą być traktowane globalnie i wszystkie przeciwstawione językowi słowiańskiemu. W ramach ekonomii formalnej polszczyzna jest bardziej ekonomiczna dzięki charakterowi syntetycznemu, chociaż języki romańskie wykazują mniejszą redundancję. Inaczej w kwestii redundancji semantycznej, tutaj języki romańskie preferują terminy generyczne, unikają powtarzania tych samych semów. Powyższe uwagi pozwalają zrozumieć, dlaczego wyraz romański jest mniej autonomiczny niż wyraz polski, wymaga uzupełnienia przez kontekst zarówno w sensie semantycznym, jak i formalnym.